

# Rejoignez-nous !

**La Confédération paysanne est nécessaire pour vous défendre, pour défendre le métier et pour dialoguer avec l'Etat et la société. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids et de moyens pour agir ensemble vers une agriculture paysanne !**

**En adhérant à la Confédération paysanne du Rhône, vous adhérez à un réseau :**



*Réveil Paysan*

- le **syndicat**, qui vous représente dans de nombreuses instances de décisions (CDOA, SAFER, Chambre...), vous informe, vous soutient individuellement ou collectivement, et défend le métier de paysan
- la **Via Campesina**, premier mouvement mondial paysan, qui coordonne 182 organisations et plus de 200 millions de paysans dans 81 pays
- l'**ADDEAR**, véritable laboratoire de terrain, qui innove sur l'installation-transmission, les circuits courts, l'adaptation au changement climatique, et organise « de ferme en ferme »
- le **Comité d'action juridique**, qui vous aide à résoudre vos problèmes juridiques, avec l'appui d'une juriste (courriers, médiation, tribunal...)
- le **Réveil paysan**, notre journal trimestriel d'infos locales



## COTISATION 2020 au réseau



*Réveil Paysan*



Votre adhésion comprend l'abonnement au trimestriel d'info agricole du Rhône "*le Réveil paysan*" et l'adhésion à l'ADDEAR du Rhône (15% du montant de votre cotisation). La Confédération paysanne est adhérente à la Via Campesina Europe et monde.

*Confédération  
Paysanne*

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Productions : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Mél : \_\_\_\_\_

- Paysan(ne) en activité : 150 €       Couple : 250 €       Aide familial, retraité : 60 €  
 Difficultés financières, cotisants solidaires, porteurs de projets : cotisation libre : \_\_\_\_\_ €  
 + au delà de 1 000 € de revenu net/mois, ajouter 10 € de cotisation par tranche de 100 € de revenu net/mois :  
+ 10 € X \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € (ex : 1100 €/mois : 150+10=160 € ; 1200 € : 150 +20 =170 € etc.)

### En supplément

- Abonnement à Campagnes Solidaires (magazine mensuel de la Conf' nationale) 40 €   
- Adhésion au Comité d'Action Juridique du Rhône : cotisation libre \_\_\_\_\_ €

Verse un total de : \_\_\_\_\_ €       souhaite un reçu      Date : \_\_\_\_\_      Signature :

- par chèque à Confédération paysanne du Rhône – 58 rue raulin – 69007 LYON  
 par virement / écrivez à 69@confederationpaysanne.fr